

CONSEIL GENERAL

Séance du jeudi 23 avril 2026

Message n° 4

Demande de crédit de CHF 80'000.- pour la réfection de la route d'accès au COGL depuis la Route d'Arruffens.

1. Introduction

La route d'accès au COGL depuis la Route d'Arruffens est dans un très mauvais état. Les bordures des trottoirs sont cassées, le revêtement est « faïencé » et fissuré à de nombreux endroits.

Les travaux de transformations du COGL étant terminés (accès poids lourds dorénavant réduits), nous pouvons entreprendre la réfection de la route et des trottoirs.



2. Descriptif des travaux

Les travaux consisteront à dégrapper le goudron, refaire à neuf les bordures des trottoirs, contrôler que le coffre de la route soit en bon état, effectuer des réfections ponctuelles du coffre et poser une nouvelle couche de bitume.



3. Coût des travaux

1 INSTALLATION DE CHANTIER	CHF 10'150.—
2 TRAVAUX PREPARATOIRES	CHF 14'237.—
3 TERRASSEMENT	CHF 8'643.85
4 COUCHE DE FONDATION	CHF 10'017.10
5 BORDURES ET PAVAGES	CHF 6'429.50
6 REVETEMENT	CHF 20'365.10
7 DIVERS ET IMPREVUS	CHF 4'163.—
Total brut	CHF 74'005.55
TVA 8.10 %	CHF 5'994.45
TOTAL NET y.c. TVA	CHF 80'000.—

Le montant total des travaux s'élève à CHF 80'000.- TTC.

4. Demande de crédit

La présente demande de crédit de CHF 80'000.-, dont le montant de CHF 75'500.- a été corrigé est prévu au budget 2026 des investissements, sera financée par un emprunt ou par nos disponibilités.

5. Frais financiers

Les travaux concernent selon MCH2 les comptes de bilan 1401 – Routes, voies de communication. Dès lors, s'agissant d'une route, la durée de l'amortissement est de 40 ans, au taux de 2.5 %.

Les taux d'intérêts pour les emprunts de la commune se montent actuellement à 2 %.

Amortissement	2.5 % de CHF 80'000.-	CHF 2'000.—
Intérêts	2 % de CHF 80'000.-	CHF 1'600.—

Charge financière annuelle	CHF 3'600.—
-----------------------------------	--------------------



Le conseil communal invite le conseil général à accepter cette demande de crédit de CHF 80'000.- pour la réfection de la route d'accès au COGL depuis la Route d'Arruffens.

Romont, le 23 avril 2026

Le conseil communal